



ARCHERS

DE L'AUTUNOIS-MORVAN

FICHE D'INSCRIPTION JEUNES SAISON 2019-2020

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone Bureau :
ou portable :

Adresse mail :

Type d'arc : classique ou poulie (entourer votre choix)

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

CERTIFICAT MEDICAL :

Nouveau licencié : Certificat médical récent indiquant que vous êtes aptes à la pratique du tir à l'arc en compétition

Renouvellement : si votre précédent certificat médical à moins de trois ans, remplir le questionnaire de santé QS-SPORT. Vous attestez avoir répondu NON aux questions posées.

REGLEMENT DE LA LICENCE : 80 Euros

(Comprenant parts Fédération, Ligue, Département, Club, Assurance Fédérale). Pour l'assurance individuelle accident (Coût 0.30€ Adulte, 0.27€ Jeune) vous avez la possibilité de refuser la garantie à l'aide du modèle joint. Nous vous conseillons d'accepter cette garantie.

Le club accepte les coupons sports, les Euros J, les tickets CAF et MSA, les bons vacances....

Une caution de 20 Euro sera réclamée pour le prêt du petit matériel que l'enfant emporte à la maison (palette, carquois, protège-bras). Cette caution est restituée en fin de saison contre restitution du matériel en bon état. En cas de perte, il vous sera demandé d'en régler la contre-valeur.

A retourner avant le 15/10/2019



A conserver

Cette fiche et les différentes pièces justificatives demandées sont à rendre le mercredi. Votre licence vous sera adressée directement par mail par la Fédération Française de Tir à l'Arc dans la semaine suivante.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter vos initiateurs et les responsables du club dont vous trouverez le nom dans le document joint.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://archersautunoismorvan.fr/>